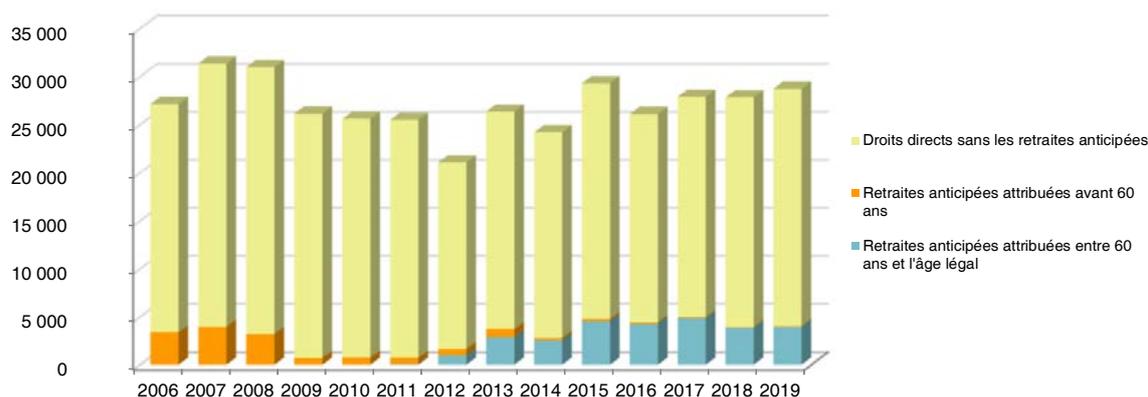




Retraités résidant en Carsat Languedoc-Roussillon

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 609	22 494	36 103
Droits directs (retraites personnelles)	12 517	16 192	28 709
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 092	6 302	7 394
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 727	2 382	4 109

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 101	1 147	4 248
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,1 ans	73,2 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	11,2%	15,2%	13,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,1%	13,4%	13,3%
Polypensionnés ⁽³⁾	36,5%	29,9%	32,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	268 073	343 516	611 589
Retraités percevant un droit direct seul	258 537	248 124	506 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 545	18 545	20 090
Retraités percevant les deux à la fois	7 991	76 847	84 838
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,6%	5,1%	5,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	41 694	14 074	55 768
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	728 €	592 €	652 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 150 €	997 €	1 077 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,0%	51,7%	39,2%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

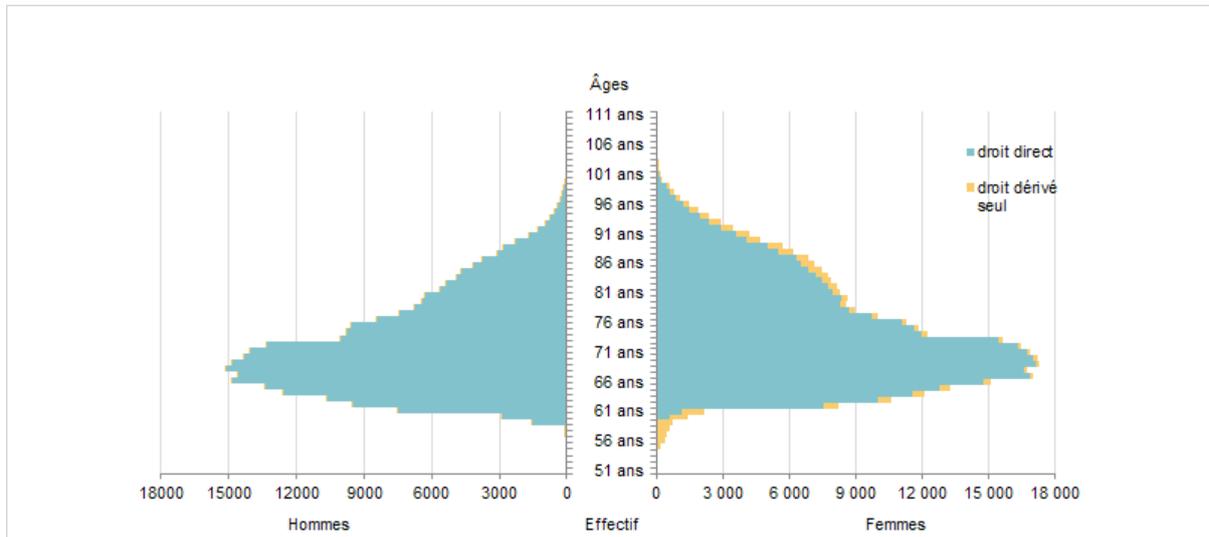
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

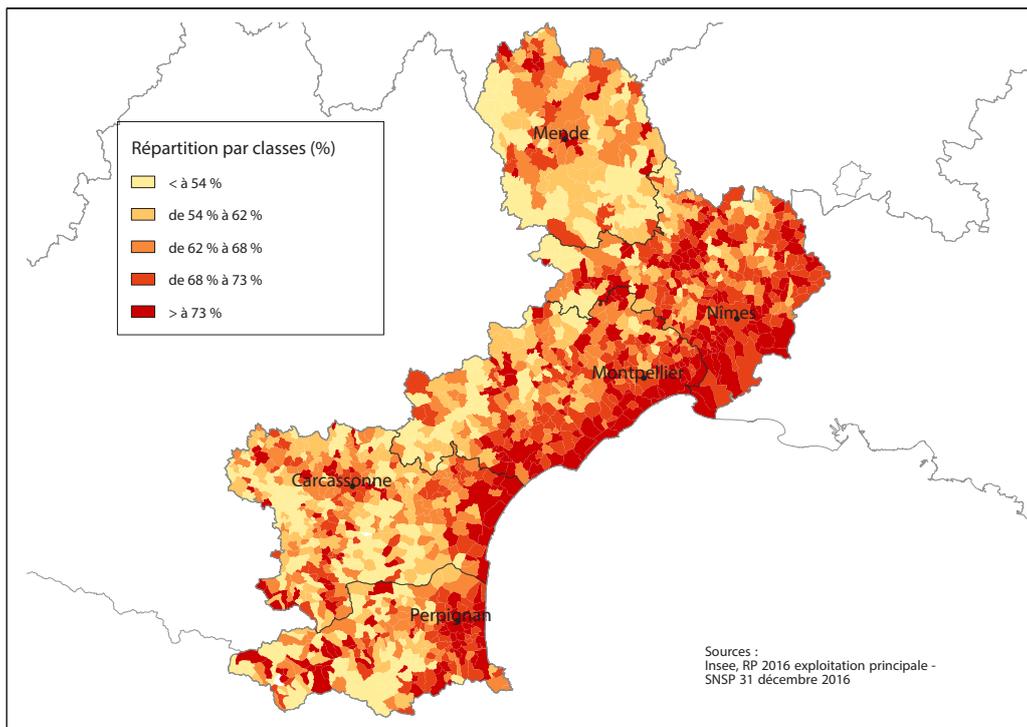
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Languedoc-Roussillon



Prestataires payés par la Carsat Languedoc-Roussillon

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
11 - Aude	29 445	39 243	68 688
30 - Gard	61 181	77 120	138 301
34 - Hérault	83 815	108 824	192 639
48 - Lozère	6 508	8 024	14 532
66 - Pyrénées-Orientales	37 340	51 764	89 104
Total Carsat Languedoc-Roussillon	218 289	284 975	503 264
Total hors Carsat Languedoc-Roussillon	20 651	26 677	47 328
Ensemble des prestataires	238 940	311 652	550 592

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

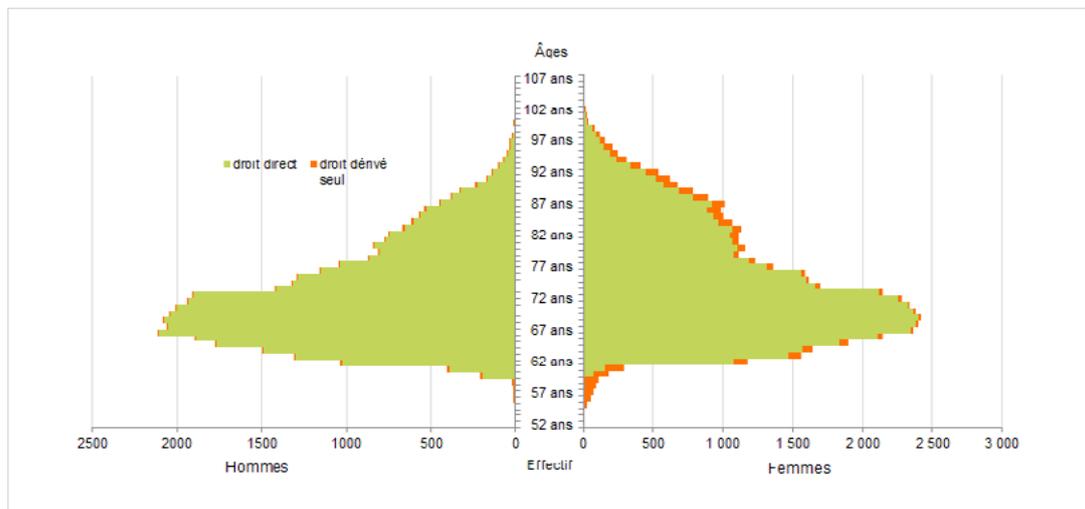


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 827	3 173	5 000
Droits directs (retraites personnelles)	1 652	2 266	3 918
Droits dérivés (retraites de réversion)	175	907	1 082
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	234	359	593
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	409	141	550
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,0 ans	72,9 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	38,4%	31,0%	34,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	37 027	47 861	84 888
Retraités percevant un droit direct seul	35 463	34 375	69 838
Retraités percevant un droit dérivé seul	307	2 754	3 061
Retraités percevant les deux à la fois	1 257	10 732	11 989
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,8%	5,1%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 332	2 105	8 437
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	670 €	568 €	612 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 119 €	960 €	1 040 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,2%	54,6%	41,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

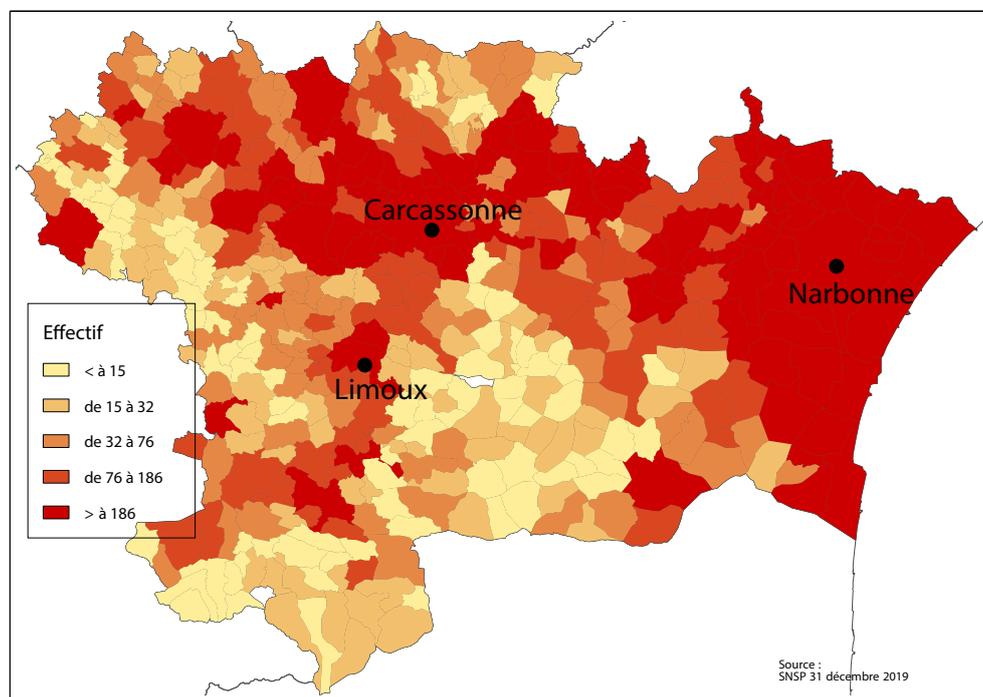
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



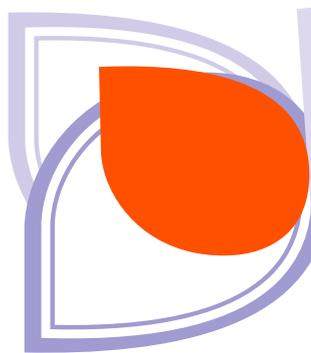
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Narbonne			
Nombre total de retraités	5 269	7 482	12 751
Retraités percevant un droit direct seul	5 067	5 242	10 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	449	474
Retraités percevant les deux à la fois	177	1 791	1 968
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	7,3%	7,2%
Carcassonne			
Nombre total de retraités	4 063	5 769	9 832
Retraités percevant un droit direct seul	3 902	4 122	8 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	316	338
Retraités percevant les deux à la fois	139	1 331	1 470
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,4%	7,3%	8,1%
Limoux			
Nombre total de retraités	1 067	1 520	2 587
Retraités percevant un droit direct seul	1 006	1 022	2 028
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	97	108
Retraités percevant les deux à la fois	50	401	451
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,3%	6,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

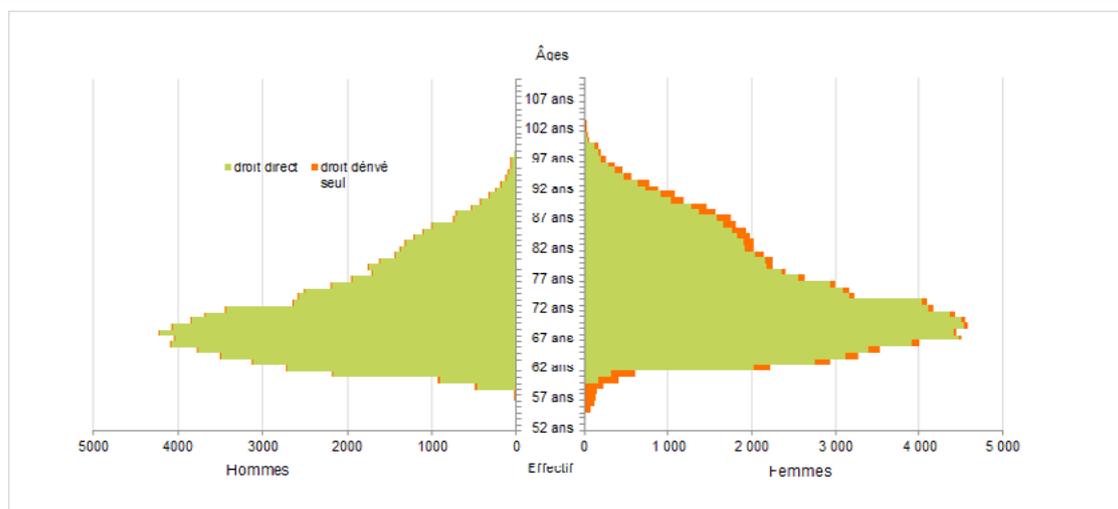


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 692	6 177	9 869
Droits directs (retraites personnelles)	3 430	4 449	7 879
Droits dérivés (retraites de réversion)	262	1 728	1 990
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	464	593	1 057
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	968	323	1 291
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	73,6 ans	72,5 ans	72,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	33,9%	27,8%	30,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 123	90 093	162 216
Retraités percevant un droit direct seul	69 760	64 594	134 354
Retraités percevant un droit dérivé seul	390	5 200	5 590
Retraités percevant les deux à la fois	1 973	20 299	22 272
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,3%	4,9%	5,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 464	3 453	14 917
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	756 €	590 €	664 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 157 €	986 €	1 080 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,6%	53,1%	39,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

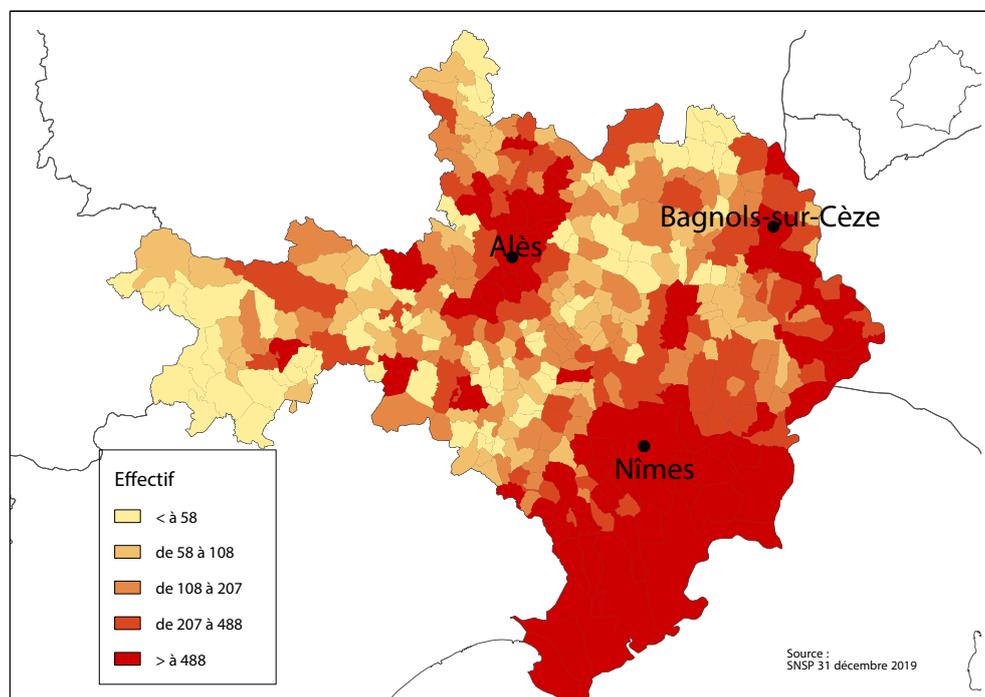
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nîmes			
Nombre total de retraités	11 881	16 667	28 548
Retraités percevant un droit direct seul	11 492	11 895	23 387
Retraités percevant un droit dérivé seul	50	873	923
Retraités percevant les deux à la fois	339	3 899	4 238
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,6%	8,3%	9,7%
Alès			
Nombre total de retraités	4 032	6 201	10 233
Retraités percevant un droit direct seul	3 889	4 135	8 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	444	470
Retraités percevant les deux à la fois	117	1 622	1 739
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	7,8%	7,8%
Bagnols-sur-Cèze			
Nombre total de retraités	1 921	2 426	4 347
Retraités percevant un droit direct seul	1 879	1 560	3 439
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	221	232
Retraités percevant les deux à la fois	31	645	676
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	7,1%	7,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

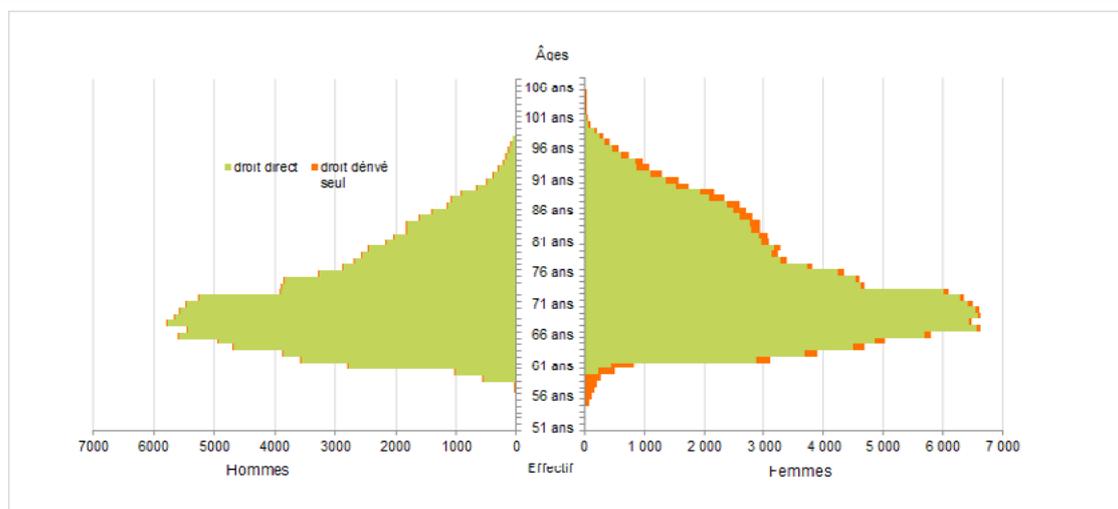


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 395	8 614	14 009
Droits directs (retraites personnelles)	5 017	6 265	11 282
Droits dérivés (retraites de réversion)	378	2 349	2 727
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	687	950	1 637
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 118	434	1 552
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,0 ans	73,4 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	36,4%	30,5%	33,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	102 265	131 207	233 472
Retraités percevant un droit direct seul	98 900	95 865	194 765
Retraités percevant un droit dérivé seul	465	6 762	7 227
Retraités percevant les deux à la fois	2 900	28 580	31 480
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	5,9%	5,1%	5,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 648	5 145	19 793
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	742 €	601 €	663 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 159 €	1 014 €	1 090 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,4%	49,5%	37,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

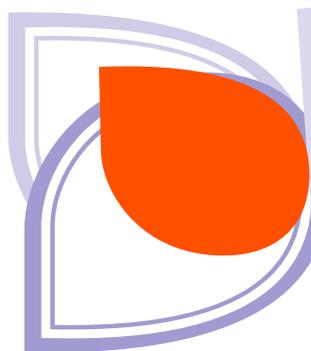
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

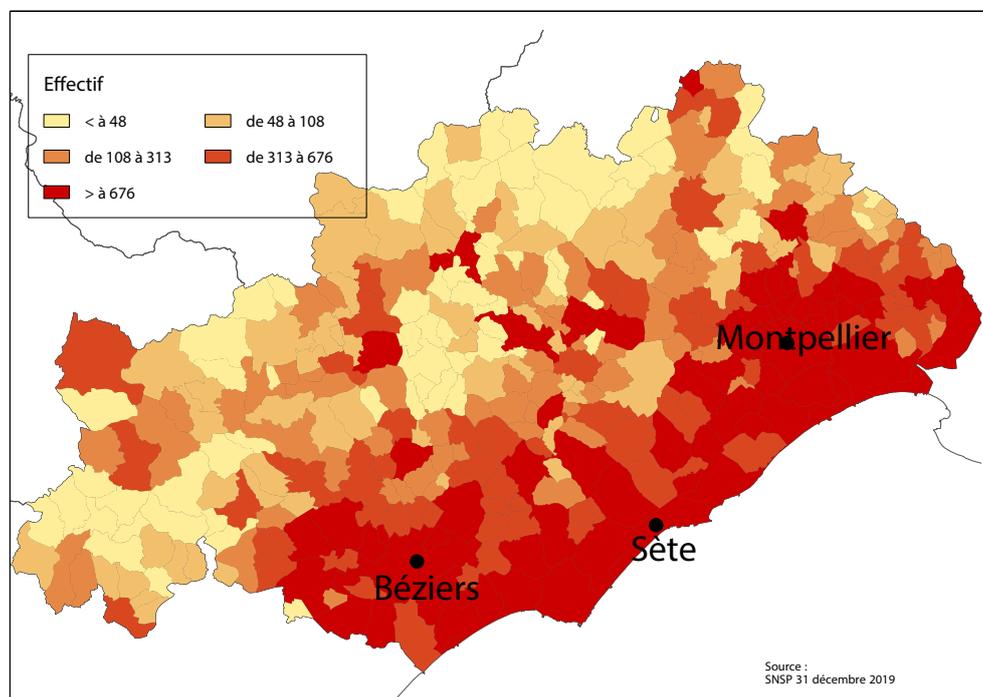
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montpellier			
Nombre total de retraités	15 348	22 410	37 758
Retraités percevant un droit direct seul	14 914	16 745	31 659
Retraités percevant un droit dérivé seul	54	1 179	1 233
Retraités percevant les deux à la fois	380	4 486	4 866
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,9%	8,5%	11,1%
Béziers			
Nombre total de retraités	7 292	10 236	17 528
Retraités percevant un droit direct seul	6 999	6 880	13 879
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	671	702
Retraités percevant les deux à la fois	262	2 685	2 947
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,9%	8,8%	10,1%
Sète			
Nombre total de retraités	5 318	7 492	12 810
Retraités percevant un droit direct seul	5 128	5 169	10 297
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	406	429
Retraités percevant les deux à la fois	167	1 917	2 084
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	7,6%	7,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

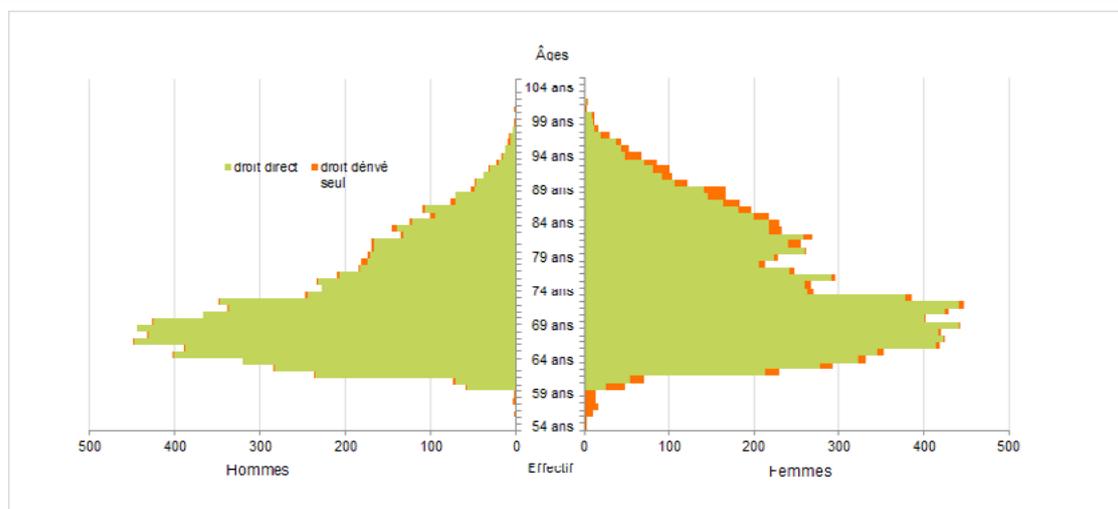


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	358	556	914
Droits directs (retraites personnelles)	312	400	712
Droits dérivés (retraites de réversion)	46	156	202
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	32	38	70
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	89	43	132
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	78,9 ans	75,2 ans	76,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	44,2%	37,3%	40,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	7 411	9 108	16 519
Retraités percevant un droit direct seul	7 032	6 749	13 781
Retraités percevant un droit dérivé seul	97	487	584
Retraités percevant les deux à la fois	282	1 872	2 154
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,3%	3,6%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 220	426	1 646
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	604 €	552 €	575 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 108 €	1 010 €	1 057 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,6%	55,4%	44,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

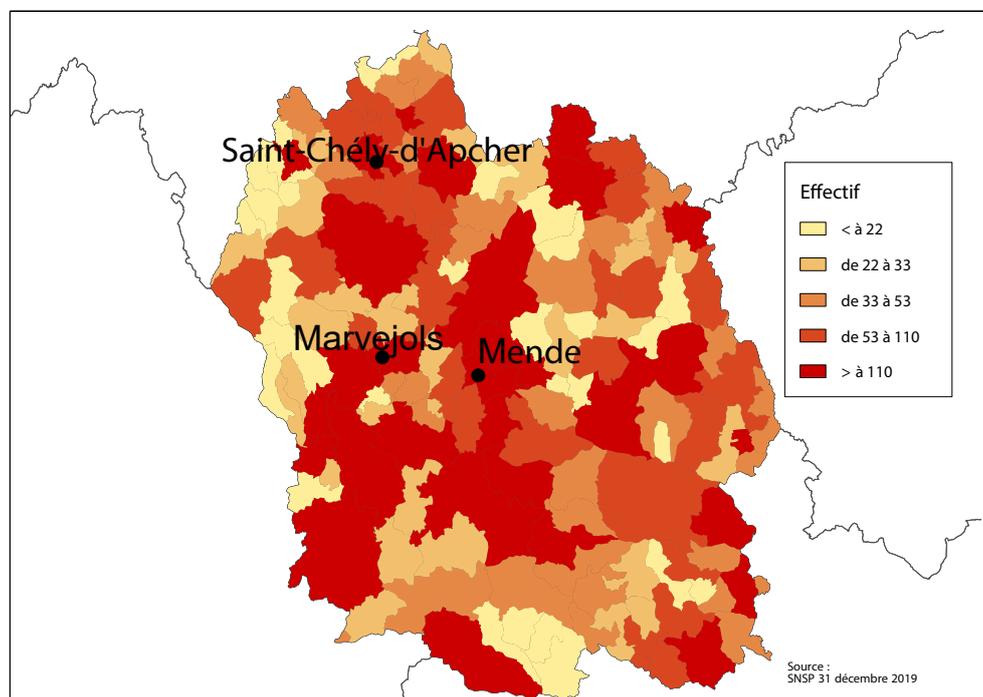
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mende			
Nombre total de retraités	977	1 305	2 282
Retraités percevant un droit direct seul	943	988	1 931
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	56	61
Retraités percevant les deux à la fois	29	261	290
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	3,7%	3,7%
Marvejols			
Nombre total de retraités	542	764	1 306
Retraités percevant un droit direct seul	514	570	1 084
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	31	33
Retraités percevant les deux à la fois	26	163	189
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	4,5%	5,3%
Saint-Chély-d'Apcher			
Nombre total de retraités	452	595	1 047
Retraités percevant un droit direct seul	434	404	838
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	33	34
Retraités percevant les deux à la fois	17	158	175
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,9%	2,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnaf.fr et Twitter.

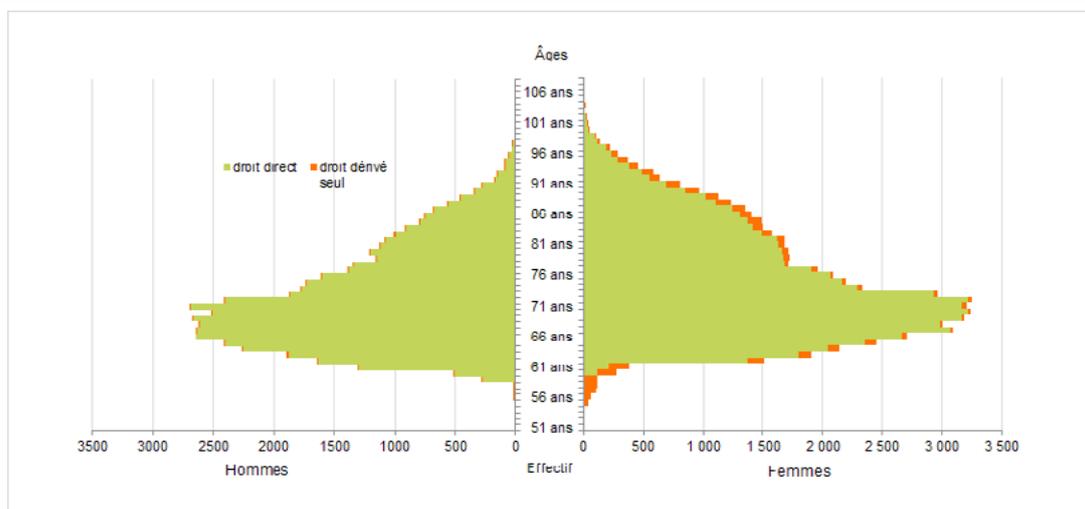


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 337	3 974	6 311
Droits directs (retraites personnelles)	2 106	2 812	4 918
Droits dérivés (retraites de réversion)	231	1 162	1 393
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	310	442	752
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	517	206	723
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	38,2%	29,8%	33,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 247	65 247	114 494
Retraités percevant un droit direct seul	47 382	46 541	93 923
Retraités percevant un droit dérivé seul	286	3 342	3 628
Retraités percevant les deux à la fois	1 579	15 364	16 943
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	6,0%	5,4%	5,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 030	2 945	10 975
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	721 €	599 €	652 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 147 €	1 001 €	1 075 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,2%	51,7%	39,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

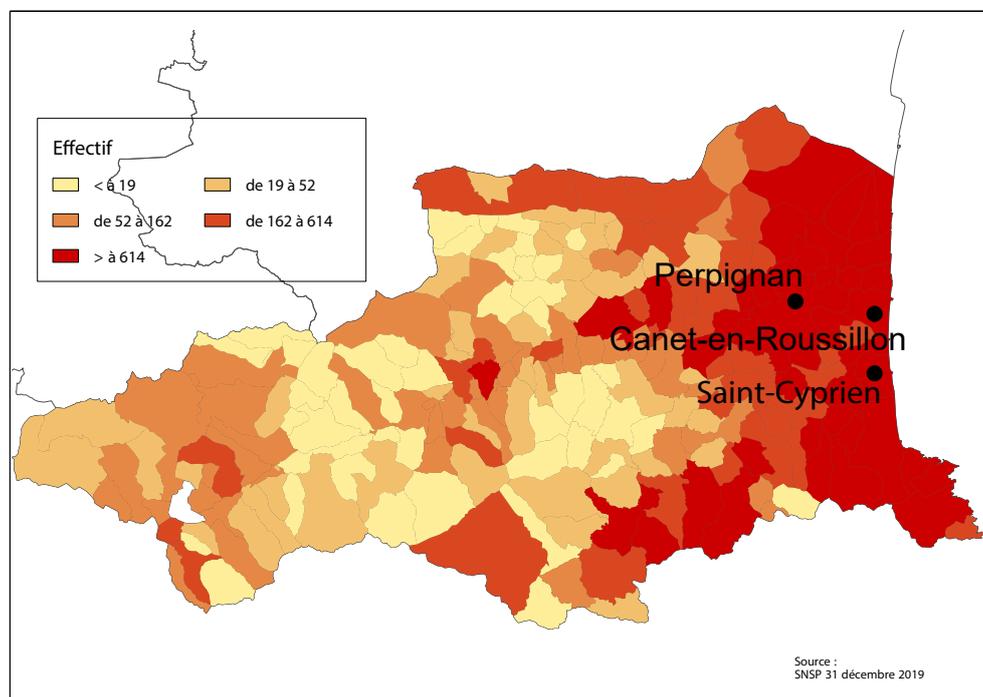
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Perpignan			
Nombre total de retraités	10 067	14 934	25 001
Retraités percevant un droit direct seul	9 703	10 321	20 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	38	855	893
Retraités percevant les deux à la fois	326	3 758	4 084
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,1%	9,9%	12,0%
Canet-en-Roussillon			
Nombre total de retraités	2 015	2 679	4 694
Retraités percevant un droit direct seul	1 935	1 902	3 837
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	124	131
Retraités percevant les deux à la fois	73	653	726
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	5,2%	4,6%
Saint-Cyprien			
Nombre total de retraités	1 884	2 465	4 349
Retraités percevant un droit direct seul	1 826	1 800	3 626
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	100	105
Retraités percevant les deux à la fois	53	565	618
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	3,0%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.